

<p>COMMUNICATION DE RENTREE LES DOSSIERS PRIORITAIRES DE LA FNADEPA</p>
---

### 1) LES CONVENTIONS DITES DE « SECONDE GENERATION »

Les directeurs comme les DDASS et les Conseils généraux sont dans l'expectative totale, à trois mois de l'échéance de la signature du renouvellement des conventions tripartites.

...Sauf qu'il s'agit du devenir de l'accompagnement de personnes âgées

...Sauf qu'en quelques semaines, les directeurs devront fixer de nouveaux objectifs pour cinq ans, et chiffrer ; consulter les équipes de professionnels, le Conseil de Vie Sociale et faire valider leur projet par leur Conseil d'Administration.

...Sauf que le Budget Prévisionnel 2007 devra être bouclé d'ici la fin octobre 2006.

Si les entreprises marchandes étaient gérées avec aussi peu de vision... qu'en serait-il de leur pérennité ? Si l'argent public fait défaut, ce n'est pas ce mode de gestion dans l'urgence *-à la fois coûteux et aux résultats improbables-* qui valorisera les financements.... Redonnons sens et perspectives à la gérontologie ; pour les personnes âgées d'abord, pour ceux qui les accompagnent ensuite.

### 2) CIRCULAIRE DE LA CAMPAGNE BUDGETAIRE 2007

Elle doit permettre d'éclairer « le concept de pathosification » et lui donner corps pour améliorer la vie quotidienne des personnes âgées qui vivent dans les établissements.

Lèvera-t-elle l'insupportable suspense, quant à la prise en charge du matériel médical ? Voilà un dossier qui est pour la FNADEPA prioritaire. Force est de constater que nous n'avons aucune information et toujours pas la moindre date de réunion de concertation pour élaborer la liste des matériels inclus dans le forfait.

### 3) LE BUDGET PREVISIONNEL 2007

La FNADEPA mobilise ses adhérents : ils doivent demander les moyens dont ils ont besoin en partant des minima fixés par le Plan Solidarités Grand Age. Tout en entrant dans une démarche pluriannuelle de 5 ans.

Ce Plan qui, par ailleurs, répond à de nombreuses attentes, n'est pas financé...sauf à ce que la progression de l'ONDAM atteigne durablement 25% par an. Il ne s'agit pas ici d'une quelconque revendication mais de l'effort national minimal pour financer les engagements pris par le gouvernement.

### 4) LES INVESTISSEMENTS

La FNADEPA va solliciter le ministère afin que de nouveaux crédits soient débloqués pour le financement des travaux de restructuration et de mises aux normes de sécurité. L'enjeu est de reconduire les mesures prises en 2006.

## **5) LES LOGEMENTS FOYERS**

La FNADEPA demande, pour les logements foyers, une modification de la réglementation en matière de sécurité incendie et *le lancement des travaux sur l'élaboration d'un cahier des charges « qualité »*. Une garantie pour tous : usagers, établissements et services.

## **6) LES GRANDS DEBATS**

La FNADEPA souhaite enfin un grand débat sur le niveau de sécurité imposé aux établissements et son financement. *En écho au rapport de la MECSS*, espérons que des propositions concrètes nous seront soumises dans une démarche de maîtrise du « reste-à-charge » pour les personnes âgées vivant en institutions: généralisation de l'APL, financement des investissements, répartition des coûts de l'animation entre les sections tarifaires...

## **7) LES PRESIDENTIELLES**

La FNADEPA fera connaître le moment venu, aux candidats, ses attentes après trois années très riches en réflexions, rapports et plans.

A tout le moins, exigeons que le Plan Vieillesse Solidarités Grand Age soit financé jusqu'en 2012. En 2003, le nouveau gouvernement ne s'était pas senti engagé par le plan de médicalisation initié précédemment...

Le Plan de VILLEPIN constitue incontestablement une avancée mais il ne solvabilise pas les besoins, ni ne prépare véritablement au raz de marée démographique auquel nous serons confrontés dans les toutes prochaines années.

Le (ou la) futur(e) Président(e) devra prendre en considération les données démographiques, épidémiologiques, les travaux du Conseil d'Action Stratégique, ainsi que les propositions des organisations professionnelles. Et, tout à la fois, proposer aux Français -surtout aux plus âgés d'entre eux- comme aux personnels du secteur, une Grande Politique Vieillesse : *chiffrée et financée*.

A quand le 5<sup>ème</sup> risque de la Sécurité sociale, spécifique à la dépendance ?

## **8) L'ACTUALITE DE LA FNADEPA**

Le transfert de son siège de Marseille à Paris au cours du premier trimestre 2008 !

D'ici là, il faudra préparer ce grand tournant tout en poursuivant notre développement géographique et stratégique. Une stratégie qui s'appuie sur une trilogie renforcée entre : *l'analyse législative et réglementaire d'une part, la formation d'autre part et la communication*

**Claudy JARRY**  
**Président de la FNADEPA**